LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois de la Nère



Aubigny-sur-Nère · Cher (18)

Le bois de la Nère est un reboisement de 4,5 hectares à Aubigny-sur-Nère, dans le Cher, labellisé en mai 2022 au titre de la méthode Reconstitution de peuplements forestiers dégradés.

SURFACE	PLANTS	CO_2 ATTENDU	LABELLISÉ EN
4,5 ha	6 751	991 t	2022
reboisés	prévus au dossier	sur la durée du projet	le 20 mai

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement dépérissant, affaibli par la sécheresse.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 4 essences (chêne pubescent, bouleau verruqueux, cèdre de l'Atlas et pin maritime) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES

Notification	Dépôt du dossier	Labellisation	Vérification par un auditeur indépendant
27 septembre 2021	5 novembre 2021	20 mai 2022	À venir

LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne pubescent
Quercus pubescens
Photo : [illegible]Nàydenov, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons



Bouleau verruqueux
Betula pendula
Photo : Cayambe, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons



Cèdre de l'Atlas
Cedrus atlantica
Photo : Christian Ferrer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Pin maritime
Pinus pinaster
Photo : Alvesgaspar, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



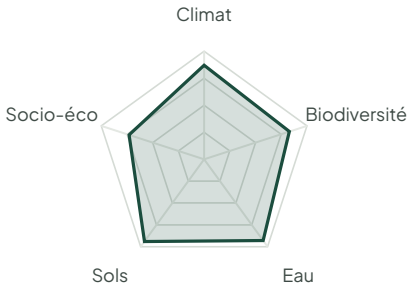
COMMUNE
Aubigny-sur-Nère

DÉPARTEMENT
Cher (18)

RÉGION
Centre-Val de Loire

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **86** sur 100

Climat — **87** / 100

Sur les 991 tonnes de CO_2 attendues, 660 seront stockées dans la forêt elle-même, troncs, branches et racines.

Biodiversité — **83** / 100

Un diagnostic de biodiversité (IBP) a été réalisé avant le projet, en mai 2020. Il a conduit à garder les chênes de bordure, avec leur bois mort et une cavité, et à…

Eau — **93** / 100

Le sol n'a pas été labouré : il garde sa structure et son couvert. Le pin maritime et le chêne pubescent sont deux essences qui supportent bien les étés secs, un atout…

Sols — **94** / 100

Le dossier exclut tout labour et toute récolte des rémanents : branches et bois mort restent sur place et nourrissent peu à peu le sol en matière organique.

Socio-économique — **73** / 100

Les travaux ont été confiés à deux entreprises installées à 35 et 45 kilomètres du chantier. La propriété suit un règlement type de gestion, auquel elle a adhéré en…

Scores sur 100 attribués par Stock CO_2 : indicateur propre à Stock CO_2, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,4 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,4 année de travail forestier à temps plein (entre 0,3 et 0,6), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiements, élagages) : **0,3 ETP-année (entre 0,2 et 0,5)** · Audit de vérification (donnée Stock CO_2) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **39 heures (entre 17 et 59)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 82 ans), non comprise ci-dessus : **0,3 ETP-année (entre 0,1 et 0,5)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **0,7 ETP-année (entre 0,4 et 1,1)**

Méthode : surface plantée × heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO_2) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) × productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO2.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 4,5 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD 12

Consommation et production responsables

Les 6 751 arbres prévus sur 4,5 ha, de 4 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la…

ODD 13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 991 tonnes de CO_2 sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues…

ODD 15

Vie terrestre

Ce projet de 4,5 ha à Aubigny-sur-Nère plante 4 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs…

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

20 mai 2022	**Labellisation** Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
7 mars 2022	**Plantation inscrite au dossier** Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
5 novembre 2021	**Dépôt du dossier** Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute…
27 septembre 2021	**Notification du projet** Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES





COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 20 mai 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO_2 indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-nere

Synthèse de la page publique du projet · état au 12 novembre 2026 · Stock CO_2 · empreinte `50EB 6DCF DE66 9D47`